



Ligue de Golf Paris Île-de-France

CHALLENGE 36+ 2023 DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE **Règlement**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

Épreuve en stableford net

QUALIFICATIONS	
1 ^{er} tour	Samedi 1 ^{er} avril 2023 Golf de Chevry
	2 ^e tour et 3 ^e tour
FINALE RÉGIONALE	
Samedi 1 ^{er} Juillet 2023 Golf de Sénart	

Épreuve sponsorisée par UGOLF

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

ASSOCIATIONS ou CE ou CSE :

Les associations ou CE ou CSE doivent être affiliés à la FFGolf, et être à jour de leurs redevances annuelles fédérale et de ligue.

Chaque association (ou CE ou CSE) pourra inscrire plusieurs équipes de 3 joueurs. Le nombre d'équipes étant limité à 30 nous retiendrons la première équipe de chaque AS puis une deuxième équipe voire une troisième dans l'ordre d'inscription.

MEMBRES DES ÉQUIPES :

L'index pris en compte sera celui 5 jours avant l'épreuve et devra être compris entre 36 et 54 ; cependant tout joueur ayant commencé cette épreuve, pourra la terminer même si son index sort du cadre de la limite exigée. Ce nouvel index sera pris compte pour l'attribution de ses points.

Être membre de l'association d'entreprise (ou CE ou CSE), qu'il ou qu'elle représente et être licencié à la Fédération Française de Golf - Interdiction de participation avec une licence indépendant.

Les joueurs d'entreprise licenciés dans un club avec terrain (lien 1 et 2 dits « assimilés ») devront avoir été enregistrés comme membre de l'association d'entreprise qu'ils représentent (voir procédure par l'Extranet <http://xnet.ffgolf.org/>).

CERTIFICAT MÉDICAL :

Être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

L'équipe devra être composée au minimum de deux salarié(e)s titulaires de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise ou rattachés au CE ou CSE affilié. Cette qualification devra être certifiée par le responsable de la section golf du club. Chaque équipe pourra cependant présenter un joueur non salarié majeur (retraité, ancien salarié, conjoint, autre) de l'entreprise par tour à condition qu'il soit licencié de l'AS ou rattaché à celle-ci.

2. ENGAGEMENTS

L'inscription des équipes devra se faire par courrier auprès de la Ligue de Paris Île-de-France. Le nombre des équipes est limité à 24.

Les droits d'inscription pour l'ensemble de l'épreuve sont fixés à **50 €** par équipe. Ils doivent parvenir au plus tard le 7 février 2023 à l'adresse suivante (paiement par virement de préférence, motif : nom de l'AS + nom de l'épreuve) :

Ligue de Golf de Paris Île-de-France, 2 av du golf, 78280 Guyancourt
Tel : 01 30 43 30 32 - @ : contact@lgpidf.com

Les green-fees Équipe 95 euros et 185 euros pour la finale devront être réglés de préférence par virement, à défaut par chèque au plus tard une semaine avant la compétition à la Ligue de Paris Île-de-France. Un reçu sera envoyé par courriel (sur demande uniquement). Les équipes qui déclareront forfait (par courriel auprès de la Ligue) à moins de 7 jours de l'épreuve devront s'acquitter du green-fee équipe auprès de la Ligue sous peine de ne pas être admises à disputer le challenge l'année suivante.

La liste des équipiers devra être transmise à la Ligue de Paris Île-de-France par **saisie sur l'Extranet <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard le lundi avant l'épreuve.** Les heures de départ, établies par la Ligue, seront consultables sur le site Internet de la Ligue www.lgpidf.com 48h avant l'épreuve.

3. FORME DE JEU

STABLEFORD NET / 3 simples / 9 trous

Marques de départ : JAUNES pour les Messieurs et ROUGE pour les Dames

COMPOSITION DES ÉQUIPES : Équipes de 3 joueurs ou joueuses.

4. ÉPREUVES DE QUALIFICATION.

Chaque équipe jouera 3 tours (3 simples sur 9 trous, en stableford net, pour chaque tour) puis une finale sur 18 trous. Le deuxième et le troisième tour auront lieu le même jour sur le même golf, un tour le matin, un tour l'après-midi.

Sur chaque tour, le score de l'équipe correspondra à l'addition des deux meilleurs scores.

En cas d'égalité à l'issue des 3 tours, les équipes seront départagées d'abord sur les résultats du troisième tour, puis sur la carte non prise en compte lors de ce troisième tour, puis sur la meilleure carte du troisième tour, puis sur la meilleure première carte, puis de la même manière sur les résultats du deuxième tour.

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, ce score sera considéré comme étant le plus mauvais par rapport à tous les autres

Intempéries : Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins **deux vagues complètes** soient rentrées pour que la compétition ne soit pas annulée et reportée à une date ultérieure.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors qu'au moins 2 vagues complètes ont pu terminer leur partie, le classement du tour est établi en prenant en compte les deux ou trois vagues rentrées (la plus mauvaise carte n'est pas déduite).

Les équipiers pourront jouer dans l'ordre de leur choix, en se présentant aux organisateurs, une demi-heure avant l'heure de départ prévue pour le premier joueur de leur équipe.

Recording : les joueurs d'une partie doivent impérativement se présenter ensemble au recording dans les dix minutes suivant la sortie du dernier green telle qu'indiquée sur la carte de score. Toute partie se présentant au recording plus de vingt minutes après la partie qui la précède encourra une pénalité de deux coups pour chaque joueur sur le dernier trou joué.

Sont qualifiées pour la finale régionale :

Les 16 meilleures équipes à l'issue des trois premiers tours.

5. FINALE

Formule de jeu : 3 SIMPLES / STABLEFORD NET / 18 TROUS

Les 2 meilleurs scores en net de chaque équipe sont retenus pour établir le classement.

Intempéries : Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins **deux vagues complètes** soient rentrées pour que la compétition ne soit pas annulée et reportée à une date ultérieure.

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors qu'au moins 2 vagues complètes ont pu terminer leur partie, le classement du tour est établi en prenant en compte les deux ou trois vagues rentrées (la plus mauvaise carte n'est pas déduite).

Les équipiers pourront jouer dans l'ordre de leur choix, en se présentant aux organisateurs, une demi-heure avant l'heure de départ prévue pour le premier joueur de leur équipe.

Recording : les joueurs d'une partie doivent impérativement se présenter ensemble au recording dans les dix minutes suivant la sortie du dernier green telle qu'indiquée sur la carte de score. Toute partie se présentant au recording plus de vingt minutes après la partie qui la précède encourra une pénalité de deux coups pour chaque joueur sur le dernier trou joué.

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre sans qu'un minimum de 2 vagues complètes soient rentrées, alors le tour final est annulé et reporté à une date ultérieure.

6. PRIX

Les joueurs des deux premières équipes seront récompensés.

7. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

1 représentant du club accueillant la compétition ;

1 représentant de la Ligue ;

1 arbitre, net sera affiché au tableau officiel.